

CONTRATS ACCORDÉS POUR TRAVAUX PUBLICS

Nouvelle salle d'opérations chirurgicales et sections additionnelles pour l'hôpital militaire du camp Hill, Halifax, au coût de \$551,586.

Autres soumissions acceptées.

On nous communique la liste suivante des arrêtés en conseil acceptant des soumissions pour le compte du ministère des Travaux publics: Sainte-Anne de Bellevue, P.Q.—Construction et aménagement d'un système d'éclairage et de force électriques sur le site de l'hôpital militaire. On accepte la soumission de la Artistic Brass Works, Co., pour \$4,919.90. Date de l'arrêté en conseil: 5 novembre 1918.

Grande-Prairie, Alberta.—Construction d'un édifice public pour les services du bureau de poste et du département de l'Intérieur. Soumission acceptée: M. Cuthbertson, de Strathcona, pour la somme de \$6,270. Date de l'arrêté en conseil: 6 novembre 1918.

Halifax (Camp Hill).—Construction d'un bâtiment comprenant salle d'opérations chirurgicales, quartiers d'infirmières, quartiers d'officiers, deux sections d'orthopédie, ces bâtiments constituant un hôpital militaire. Soumission acceptée: Rhodes, Currie Co., Ltd., de Amherst, N.-E., pour la somme de \$551,586. Date de l'arrêté en conseil: 6 novembre 1918.

Ottawa, Ont.—Construction d'un entrepôt pour racines, graines et instruments aratoires à la ferme d'expérimentation. Soumission acceptée: Taylor & Lachey, d'Ottawa, Ont., pour la somme de \$9,500. Date de l'arrêté en conseil: 6 novembre 1918.

Sainte-Anne de Bellevue, P.Q.—Châssis d'hiver pour les bâtiments de l'hôpital militaire. Soumission acceptée: The J. T. Schell Co., d'Alexandria, Ont., pour la somme de \$6,849. Date de l'arrêté en conseil: 7 novembre 1918.

Fredericton, N.-B.—Construction d'une chambre de bouilloires, d'un pavillon d'apprentissage et d'une chambre de désinfection ainsi que des réparations à faire au vieil hôtel du gouvernement, le tout se rattachant à l'hôpital militaire. Soumission acceptée: Scott & Forbes, de Fredericton, pour la somme de \$32,327.53. Date de l'arrêté en conseil: 7 novembre 1918.

London, Ont.—Construction d'une remise pour véhicules combinée avec un magasin d'intendance. Soumission acceptée: A. B. Coleman, de Toronto, pour la somme de \$7,970. Date de l'arrêté en conseil: 8 novembre 1918.

Steveston, C.-B.—Travaux de protection à la jetée actuellement située à l'embouchure de la rivière Fraser. Soumission acceptée: Hodgson & King, de Vancouver, pour la somme de \$50,957.50 (aux prix de l'uni-

DEMANDES DE SOUMISSIONS PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Les firmes désirant soumissionner pour une catégorie quelconque de fournitures doivent s'adresser à la Commission des achats de guerre, immeuble Booth, Ottawa, en donnant des détails sur la nature du commerce qu'elles font et une liste des marchandises qu'elles désirent offrir.

Des soumissions ont été demandées par les divers ministères du gouvernement fédéral, comme suit:

Article.	Lieu de livraison.	Date de liv.
MINISTÈRE DE LA JUSTICE (opérations d'internement):		
Sucre.....	Kapuskasing.....	17 déc.
Ceufs.....	Vernon.....	23 "
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS:		
Accessoires pour service des wagons.	Ottawa.....	11 déc.
BUREAU DE LA PAPETERIE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL:		
Étiquettes de manille pour expédition.	Ottawa.....	23 déc.
Grandes enveloppes carrées.....	".....	23 "
Étiquettes blanches en bougran.....	".....	23 "
Grandes enveloppes carrées.....	".....	23 "
Ficelle de coton, n° 10.....	".....	19 "
Bandes de manille, n° 1.....	".....	23 "
Livres en blanc n° 232.....	".....	23 "
Livres en blanc n° 272.....	".....	23 "
MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX:		
Chêne bleu.....	Soulanges.....	18 déc.
COMMISSION DES SOLDATS INVALIDES:		
Dressoirs.....	Fort-Qu'Appelle.....	20 déc.
Chèvre à main.....	Tranquille.....	23 "
Chèvre à main.....	Kentville.....	18 "
Ascenseur électrique à passagers.....	Tranquille.....	23 "
Tours à huiler et polir.....	Toronto.....	20 "
MINISTÈRE DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE:		
Fer à cercler et ligatures de caisses.	Ottawa.....	18 déc.
Emballage.....	".....	18 "
Machines à tondre les chevaux.....	".....	18 "
Découpoir de tuyaux, meules d'éméri et sectionneurs.....	".....	19 "
Tuyau de cautère.....	".....	20 "
Liquers.....	".....	18 "
Bœuf.....	D.M. n° 1.....	11 "
Bœuf.....	D.M. n° 2.....	11 "
Mats à drapeaux.....	Ottawa.....	16 "
Drapeaux.....	".....	16 "
Accessoires de photographie.....	Kingston.....	10 "
Instruments de chirurgie.....	Ottawa.....	17 "
Vernis à voitures.....	Regina.....	11 "
Accessoires électriques.....	Toronto.....	16 "
Appareils de suspension.....	Montréal.....	12 "
Centrifuge.....	Ottawa.....	16 "
Instruments de chirurgie.....	".....	20 "
Accessoires de chirurgie.....	London.....	19 "
Chloroforme.....	Ottawa.....	19 "
Verrerie de laboratoire.....	".....	19 "
Liquers.....	".....	17 "
Garniture de frein.....	".....	18 "
Email blanc.....	".....	14 "
Boyard à incendie.....	Halifax.....	15 "
Boyard à incendie.....	Calgary.....	16 "
Amortisseur d'automobiles.....	Ottawa.....	18 "
Crème.....	Kingston.....	11 "
Chariage de bois.....	Ottawa.....	10 "
Pièces coulées et tubes pour automobiles.....	".....	16 "
Lampes d'auto.....	".....	16 "
Acide muriatique.....	".....	20 "
Lave-mains.....	Saint-Jean.....	11 "
Trucks.....	".....	12 "

té). Date de l'arrêté en conseil: 11 novembre 1918.

Halifax, N.-E. (Quai du Roi).—Reconstruction d'un mur de soutènement et creusage. Soumission acceptée: Standard Construction Co., Ltd., d'Halifax, pour la somme de \$16,826 (aux prix de l'unité). Date de l'arrêté en conseil: 13 novembre 1918.

Matapédia, P.Q.—Renouvellement du tablier en bois du pont de la route interprovinciale sur la rivière Ristigouche. Soumission acceptée: John C. McLean & James A. Reid, de Charlo Station, N.-B., pour la somme de \$4,997. Date de l'arrêté en conseil: 15 novembre 1918.

Fort-William, Ont.—Réparations au bureau de poste et installation d'un ascenseur neuf dans ledit bureau. Soumission acceptée: J. Hoesgood, de Fort-William, Ont., pour la somme de \$3,469. Date de l'arrêté en conseil: 15 novembre 1918.

Port-Arthur, Ont.—Réparations au bureau de poste et installation d'un nouvel ascenseur. Soumission acceptée: Robert Hamer, de Port-Arthur, Ont., pour la somme de \$2,768. Date de l'arrêté en conseil: 15 novembre 1918.

Charlottetown, I.P.-E.—Chauffage du pavillon principal de l'hôpital militaire. Soumission acceptée: Bruce Stewart Ltd., de Charlottetown, I.P.-E., pour la somme de \$5,200. Date de l'arrêté en conseil: 19 novembre 1918.

Toronto, Ont.—Construction d'une résidence pour les officiers médicaux, de dortoir pour les infirmières, d'un pavillon pour les ordonnances et d'un entrepôt, à l'hôpital militaire. Soumission acceptée: The Jackson-Lewis Ltd., de Toronto, Ont., pour la somme de \$181,000. Date de l'arrêté en conseil: 19 novembre 1918.

DEMANDES DE SOUMISSIONS POUR TRAVAUX AUX HÔPITAUX

Usine génératrice d'énergie et maison de chauffe à Toronto.

Des soumissions sous pli cacheté, adressées à R. C. Desrochers, secrétaire, ministère des Travaux publics, Ottawa, et endossées: "Soumissions pour une maison de chauffe, une usine génératrice d'énergie, etc., hôpital militaire, St-Andrews, Toronto, seront reçues jusqu'à midi, mardi, le 24 décembre 1918, pour la construction d'une maison de chauffe, d'une usine pour la production de l'énergie, d'une buanderie, d'un garage et d'une maison mortuaire, hôpitaux militaires, St-Andrews, Toronto, Ont. On peut voir les plans et devis et obtenir des formules de soumissions au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa; au bureau du commis des travaux, station postale "F", Toronto, Ont.; et au bureau du surintendant des hôpitaux militaires, Toronto, Ont.

Des soumissions distinctes sous pli cacheté, adressées à R. C. Desrochers, secrétaire, ministère des Travaux publics, et endossées: "Soumission pour une maison de garde, des édifices pour salle d'amusements et physiothérapie, etc., Sainte-Anne-de-Bellevue, P.Q.", selon le cas, seront reçues jusqu'à midi, mardi, le 24 décembre 1918, pour la construction d'une maison de garde, d'une salle de récréation, d'un édifice pour physiothérapie et d'un édifice pour service spécial, hôpitaux militaires, Sainte-Anne-de-Bellevue, P.Q.

On peut voir les plans et devis et se procurer des formules de soumissions au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa, chez le surintendant des hôpitaux militaires, Sainte-Anne-de-Bellevue, P.Q., et chez le surintendant des édifices fédéraux, à l'hôtel des postes, Montréal, P.Q.

Des soumissions sous pli cacheté adressées à R. C. Desrochers, secrétaire, ministère des Travaux publics, Ottawa, et endossées: "Soumission pour accessoires de cuisine, hôpital militaire, Ste-Anne-de-Bellevue, P.Q.", seront reçues jusqu'à midi, mardi, le 17 décembre 1918, pour l'équipement de la cuisine du logement des infirmières et des officiers de service, aux hôpitaux militaires, à Sainte-Anne-de-Bellevue, P.Q.

On peut voir les plans et devis et se procurer des formules de soumissions au bureau de l'architecte en chef du ministère des Travaux publics, à Ottawa; chez le surintendant des hôpitaux militaires, à Sainte-Anne-de-Bellevue, P.Q., et chez le surintendant des édifices fédéraux, à l'hôtel des postes de Montréal, P.Q.

Des soumissions spéciales adressées à R. C. Desrochers, secrétaire, ministère des Travaux publics, Ottawa, et endossées: "Soumission pour un appartement de deux familles, Sanatorium, lac Edouard, P.Q.", seront reçues jusqu'à midi, mardi, le 17 décembre 1918, pour la construction d'un appartement pour deux familles, au sanatorium du lac Edouard, P.Q.

On peut voir les plans et devis et se procurer des formules de soumission au bureau de l'architecte en chef du ministère des Travaux publics, à Ottawa; chez le commis aux travaux à la douane, Québec; et au bureau du surintendant des édifices publics fédéraux, à l'hôtel des postes, Montréal, P.Q.

Les soumissions ne seront pas prises en considération à moins qu'elles ne soient faites sur des formules fournies par le ministère et conformément aux conditions qui y sont énoncées.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque autorisée, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics, et égal à 10 pour 100 du montant de la soumission. Des obligations de l'emprunt de guerre du gouvernement fédéral seront aussi acceptées comme garantie, de même que des obligations et des chèques s'ils sont nécessaires pour faire l'appoint.